

Rapport Annuel 2013



**Chambre
Belge des
Traducteurs
et Interprètes**

**Belgische
Kamer van
Vertalers
en Tolken**

Belgische Kamer van Vertalers en Tolken
Chambre belge des traducteurs et interprètes



Rue Montoyer 24, B 12
B-1000 Bruxelles
Tél.-fax: +32.2.513.09.15
www.cbti-bkvt.org



Member of the International Federation of Translators (FIT)

Comité de rédaction : Ludovic Pierard, Rita Roggen, Xavier Paul, Nicolas Lefèvre, Pascale Pilawski, Agnès Feltkamp, Marleen Vanistendael, Guy Van de Maele, Christine Pagnouille, Patrick Rondou, Geoffroy Destrebecq, Didier Laquaye, Els Govaerts, Guido Van de Velde, Wolfgang Hullmann, Patricia Alarcón, Chris Griffin, Lisa Degen, Silvia Brügelmann, Natacha Dalügge-Momme, Zhiguan Qin, Bart Mylemans, Max De Brouwer, Isabelle Vereecken

Adaptation et révision : Jacques Marlier, Ludovic Pierard, Isabelle Vereecken

Equipe de traducteurs : Martine De Bruyn, Katleen De Bruyn, Annemie Wynen, Guido Van de Velde, Serge Withouck, Tanja Van Dooren, Bie Lindemans, Ann De Winne, Fadia Elbouz, Stéphanie Maes, Pascale Pilawski, Laurence Englebert, Didier Laquaye, Françoise Minor, Cathy Van Poucke, Monique Foret, Isabelle Vereecken

Photos : Patrick Rondou

Table des matières

Avant-propos.....	4
Organigramme	5
1. Nouvelles administratives	6
2. Réunions et rencontres	6
2.1. Réunions nationales	6
Assemblée générale	6
Fête des volontaires	7
Saint-Jérôme 2013 : assemblée générale extraordinaire & accueil des nouveaux membres	7
Réception du Nouvel An 2014.....	7
Contacts nationaux	8
2.2. Réunions régionales	8
Les Borrelavonden d'Anvers	8
Les Borrelavonden de Namur	8
2.3. Colloques et journées d'études	9
Colloque à Liège : Impliciter, expliciter – Le traducteur comme équilibriste interculturel.....	9
2.4. Formations	9
Liège - Notre traditionnelle leçon de français en compagnie de Mme Lenoble-Pinson	9
Bruxelles - Forum consacré aux outils Trados	10
Bruxelles - Atelier : « Comment se spécialiser en tant que débutant ».....	10
Bruxelles - Ateliers DéjàVu : par les utilisateurs, pour les utilisateurs.....	10
Marleen Vanistendael	11
Bruxelles - Séminaire « L'établissement d'une offre ».....	11
Liège - Formation sur les outils d'aide à la traduction	11
3. Actions	13
LinguaJuris	13
Conseils juridiques gratuits pour les membres de la CBTI.....	14
Certification « Traducteur certifié C.B.T.I. »	14
4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles.....	15
FVIB (Fédération flamande des professions libérales et intellectuelles).....	15
Conseil supérieur des indépendants et des PME.....	15
5. Publications.....	16
Annuaire – 2013-2014	16
Le Linguiste.....	16
Site web	17
Vade-mecum du traducteur indépendant	17
FastInfo.....	17
Médias sociaux	18
6. Contacts avec la presse	19
7. Contacts internationaux.....	19
Conférences internationales.....	19
Réseau franco-espagnol	20
Réseau franco-anglais.....	20
Réseau franco-allemand.....	21
Bremer Runde.....	22
La coopération belgo-chinoise.....	23
8. Gestion journalière	24
Commission d'examen des traducteurs jurés	24
Commission d'admission des nouveaux membres	25
Rapport du trésorier	27
9. Contacts avec les instituts de formation.....	30
10. Interprètes.....	31
Remerciements.....	32
Membres protecteurs.....	35

Avant-propos

Chers lecteurs, chères lectrices,

2013 fut sans conteste pour nous une année de transition. Jugez plutôt : nouveau nom, nouveaux statuts, nouveau règlement d'ordre intérieur, nouveau président, nouveau trésorier. Rien d'étonnant dès lors qu'un certain temps fut nécessaire pour permettre à tous les acteurs de notre association de s'adapter à ces nombreux changements. Malgré tout, les actions entreprises par la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes furent cette année encore nombreuses et intéressantes. Nous retiendrons surtout l'audition de Doris Grollmann et de votre président par la Commission justice de la Chambre des Représentants, qui fut une grande première dans l'histoire de notre association et, contre toute attente, l'adoption très récente d'un projet de loi concernant le statut des traducteurs et interprètes jurés. Cette évolution vient couronner plus de trente ans de combat de notre association. La route sera cependant encore longue, et nous veillerons dans les prochaines années à ce que les arrêtés d'exécution requis répondent aux attentes de la profession.

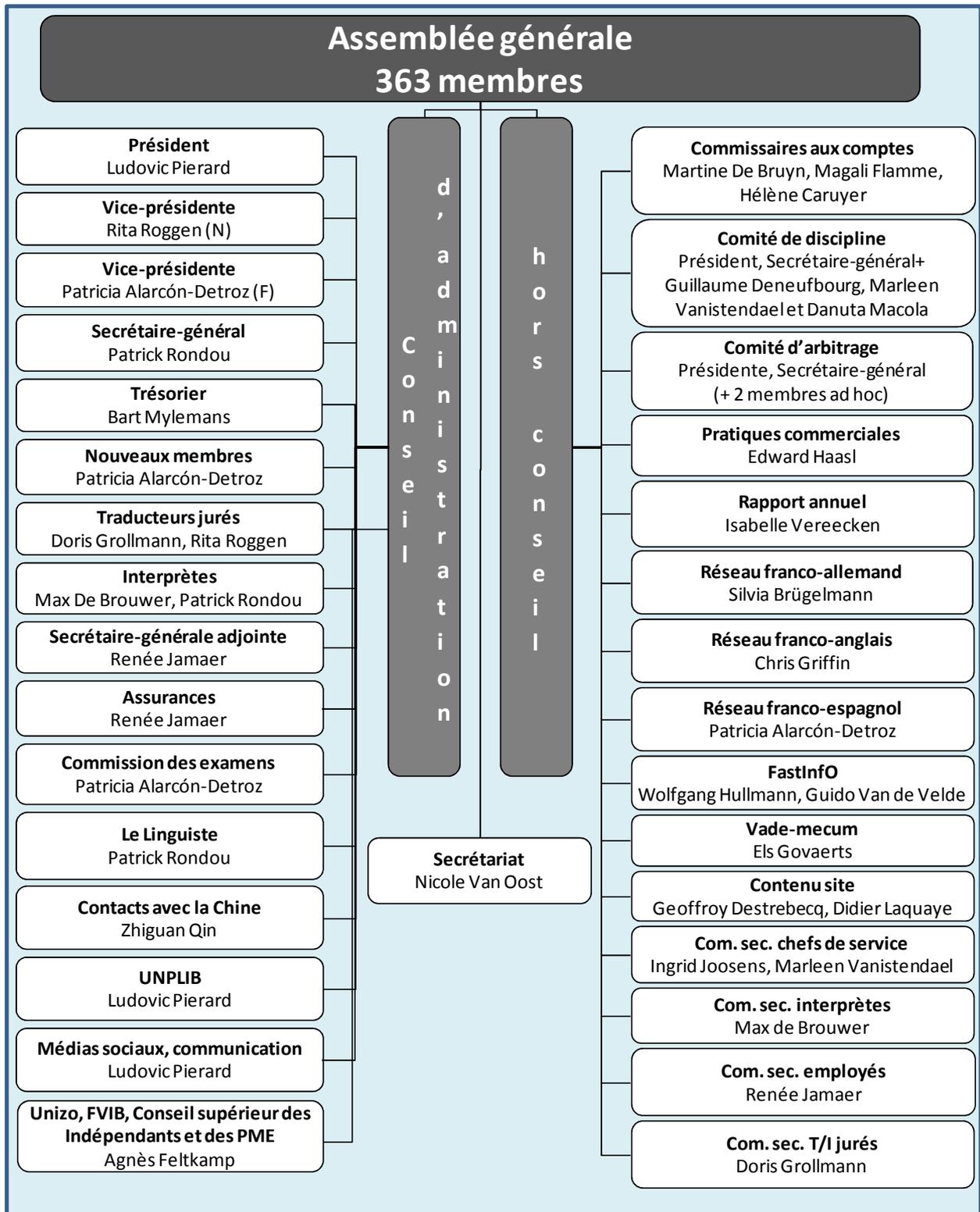
Si 2013 fut une année de transition, nous avons tout mis en œuvre pour que 2014 consacre définitivement le nouveau visage de notre association. Outre la mise sur pied de commissions sectorielles destinées aux responsables de services de traduction, aux employés, aux interprètes et aux traducteurs jurés, le conseil d'administration a également décidé de moderniser de fond en comble notre site Internet, d'étudier une solution de plate-forme de communication entre membres plus moderne et plus efficace que le FastInfo, de passer au format électronique pour toutes nos publications, de lancer une campagne de recrutement de membres, d'organiser une table ronde avec les instituts d'enseignement de la traduction et, last but not least, de mettre sur pied un programme de certification propre à la CBTI, tout en se penchant déjà sur l'organisation des festivités qui marqueront les 60 ans de notre association en 2015.

Nous vous souhaitons une excellente lecture à la découverte de la vie trépidante de la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes.

Ludovic Pierard



Organigramme



1. Nouvelles administratives

Le secrétariat soulage considérablement les bénévoles, même si un mi-temps ne suffit pas à assurer l'ensemble des tâches administratives. Notre trésorerie ne nous permet malheureusement toujours pas de financer un temps plein.

Le bâtiment de la rue Montoyer est équipé de plusieurs salles de réunion que nous avons utilisées intensivement cette année. Il va de soi que notre secrétariat et les salles de réunion sont à la disposition des membres et des commissions sectorielles qui souhaiteraient organiser des événements. Pour ce faire, il convient cependant de prendre contact avec notre secrétaire et d'obtenir l'accord du Conseil d'administration. Leur usage est en effet strictement réglementé.

Plusieurs membres nous ont signalé à maintes reprises ne pas recevoir les communications du secrétariat. Pour des raisons de gain de temps et d'argent, toutes les informations vous sont transmises à l'adresse e-mail que vous avez communiquée au secrétariat. N'oubliez donc pas de vérifier votre boîte de réception et de communiquer à notre secrétaire tout changement d'adresse e-mail.

Nous vous rappelons enfin que le secrétariat est ouvert et joignable le lundi, le mercredi et le jeudi de 9h30 à 12h et de 12h30 à 15h.

Ludovic Pierard

2. Réunions et rencontres

2.1. Réunions nationales

Assemblée générale

Cette année, l'assemblée générale, qui s'est tenue le 16 mars 2013, était précédée d'une assemblée générale extraordinaire consacrée à l'adoption des nouveaux statuts. Notre association a vu son nom raccourci et est désormais rebaptisée « Chambre belge des traducteurs et interprètes ».

L'assemblée générale ordinaire a débuté par un discours personnel et savoureux de notre présidente sortante, Agnès Feltkamp, qui a remercié les personnes qui lui ont apporté aide et conseils pendant ces huit années.

Après la signature du code de déontologie par les nouveaux membres présents, Doris Grollmann a évoqué les activités de FIT Europe. Ludovic Pierard a ensuite fourni quelques explications sur la présence de la CBTI sur Facebook et LinkedIn. La parole a alors été donnée à Max De Brouwer, qui a donné des précisions sur l'achat du matériel d'interprétation Infoport. Renée Jamaer a annoncé que la CBTI proposerait bientôt une nouvelle assurance R.C. professionnelle en collaboration avec Ethias. Agnès Feltkamp a quant à elle présenté le service d'aide juridique, auquel tous les membres peuvent faire appel gratuitement. Enfin, elle a annoncé la création d'une commission d'évaluation par les pairs.

Guy Van de Maele, le trésorier sortant, a détaillé pour la dernière fois le rapport financier de l'exercice écoulé et le projet de budget pour l'exercice à venir. Les deux documents ont été approuvés. Guy Van de Maele peut passer le relais à Bart Mylemans l'esprit tranquille : la CBTI bénéficie d'une situation financière saine.

Cette matinée bien remplie s'est terminée par la présentation des candidats au conseil d'administration. Ludovic Pierard est devenu le nouveau président de la CBTI et Patricia Alarcón, Doris Grollmann, Rita Roggen, Patrick Rondou et Agnès Feltkamp ont été réélus au conseil pour deux ans. Félicitations !

Le repas de midi a d'abord été suivi d'un appel aux membres : la CBTI a besoin de bonnes volontés, entre autres pour organiser des événements, assurer la rédaction du Linguiste, créer une lettre d'information, compléter le pool de traducteurs et suivre les nouveaux médias.

Dans l'après-midi, les membres ont mené une discussion animée sur les propositions de modifications du règlement d'ordre intérieur, mais aussi sur d'autres modifications des statuts, notamment en vue d'un

élargissement des conditions d'admission. Ces propositions ont ensuite fait l'objet d'un vote. Les participants ont également fixé le montant de la cotisation pour 2014 et désigné les 3 commissaires aux comptes et les membres du conseil de discipline.

Organisée comme toujours de main de maître(s), cette assemblée générale a marqué la fin d'une belle période riche de changements constructifs et le début d'une nouvelle ère prometteuse. L'avenir s'annonce tout aussi dynamique, et le vent du renouveau continuera à souffler sur l'association. Après quelques échanges conviviaux, les membres se sont séparés aux alentours de 17 heures et sont rentrés chez eux, satisfaits de leur journée.

Isabelle Vereecken

Fête des volontaires

A la fin août, le président convie à un repas tous les membres qui ont travaillé pour la CBTI durant l'année. C'est traditionnellement dans le magnifique jardin d'Agnès Feltkamp, à Lot, qu'a lieu la réception. Nombre d'invités contribuent à l'organisation et au bon déroulement de cet après-midi. Les partenaires et les enfants, qui acceptent si souvent de partager leur conjoint, leur mère ou leur père, avec la CBTI, sont également de la partie.

Saint-Jérôme 2013 : assemblée générale extraordinaire & accueil des nouveaux membres

Cette année, la CBTI a fêté la Saint-Jérôme le samedi 05 octobre dans des locaux généreusement prêtés par l'UCM. Cette journée bien chargée commença par une séance d'information à l'intention des nouveaux membres, dont l'objectif était de les accueillir et de leur présenter la CBTI, ses collaborateurs et ses activités. Cette première réunion riche en échanges fut suivie d'une assemblée générale extraordinaire, lors de laquelle les membres présents ou représentés entérinèrent à l'unanimité moins deux abstentions la modification proposée de l'article 4 des statuts. Ce vote marquait la fin du long processus de modernisation des statuts et du règlement d'ordre intérieur entamé plus d'un an auparavant.

Après un excellent dîner animé de nombreuses discussions, Agnès Feltkamp et Ludovic Pierard firent le point sur l'utilisation professionnelle des médias sociaux, tout en rappelant quelques principes majeurs de précaution.

Ludovic Pierard

Réception du Nouvel An 2014

Ce vendredi 10 janvier 2014, les membres de la CBTI se sont donné rendez-vous à la Bibliothèque royale de Belgique pour s'échanger leurs vœux.

Située sur le Mont des Arts, en plein cœur de Bruxelles, la plus vaste bibliothèque du pays renferme pas moins de six millions de livres. Tous les ouvrages publiés en Belgique y affluent chaque jour. La Bibliothèque royale possède également d'importantes collections patrimoniales : manuscrits, imprimés anciens, partitions, médailles, cartes, plans, estampes, journaux ... Une visite s'imposait.

À l'issue de la visite guidée, notre groupe avait fait le plein d'anecdotes sur la genèse des écritures, l'évolution des supports de l'écrit, le rapport texte et image, la vie du livre de son créateur à son lecteur, et la variété du patrimoine livresque belge.

La soirée s'est poursuivie par une réception et un dîner à l'Hôtel Léopold, rue du Luxembourg, à un jet de pierre des bureaux de la CBTI.

Contacts nationaux

Des membres de la CBTI et, en particulier, de son conseil d'administration représentent systématiquement la CBTI lors de journées d'étude, séances d'information (Rotary, écoles, journées d'information sur les études) et congrès et/ou mettent en exergue l'existence et l'intérêt d'une association professionnelle comme la nôtre.

La CBTI assiste systématiquement aux réunions de la Fédération des professions libérales et intellectuelles (FVIB) consacrées à la déontologie. Elle assiste aussi à celles de l'Association belge des sociétés de traduction (Belgian Quality Translation Association - BQTA) portant sur la qualité et l'amélioration des relations entre traducteurs et agences de traduction. Cet été, la CBTI a également participé à un échange de vues sur les attentes des traducteurs en ce qui concerne le texte, le contenu et la langue des modes d'emploi, le but étant de promouvoir la qualité des traductions. Cet échange a eu lieu dans les bureaux de Lionbridge. Il s'inscrivait dans le cadre d'un projet international visant à améliorer la qualité des modes d'emploi.

Rita Roggen

2.2. Réunions régionales

Les Borrelavonden d'Anvers

Les borrelavonden sont désormais une constante à Anvers. Nous le devons à leurs initiatrices Martine De Bruyn, Mia Vijt, Ina Van Wijk-Vos et Els Govaerts ! Tant les jeunes que les nouveaux collègues sont de plus en plus nombreux à les fréquenter. Les thèmes abordés fluctuent, mais ont généralement trait à la profession, à la CBTI et à son avenir que tous souhaiteraient plus dynamique et plus novateur. Suite à leur fréquentation, quelques participants ont même rejoint les rangs de la CBTI. La présence de notre président y a été très appréciée.

Gand a également vu naître GentVertaalt, un groupe plus jeune et encore plus dynamique. Un membre de la CBTI assiste régulièrement à ses réunions dans la mesure du possible. De nombreux membres de la CBTI suivent activement son forum de discussion au quotidien.

Rita Roggen

Les Borrelavonden de Namur

Début d'une longue tradition...

L'idée d'organiser un Borrelavond à Namur a été suggérée lors de l'AG extraordinaire d'octobre 2013.

Le concept, déjà bien rodé en Flandre, a particulièrement séduit deux nouveaux membres, qui ont souhaité prendre en charge l'organisation.

En effet, quoi de plus facile pour nouer des contacts et échanger des expériences que de se retrouver autour d'une savoureuse trappiste ?

Beaucoup ont été ravis de cette initiative, mais il était très difficile de savoir combien de personnes se déplaceraient effectivement dans la capitale wallonne. Il a donc fallu trouver une brasserie capable d'accueillir confortablement une vingtaine de personnes. 15 membres ont finalement répondu à l'appel.

L'ambiance à la Brasserie François fut très conviviale. Quelle formidable opportunité de pouvoir tous nous rencontrer. Il est en effet particulièrement intéressant pour les jeunes membres (et les plus anciens) de pouvoir discuter, entre autres choses, de l'organisation de la CBTI et du fonctionnement de Fastinfo. C'est également l'occasion idéale d'aborder nos diverses expériences avec les clients, les sous-traitants, l'administration...

Le bilan de cette expérience est positif à un point tel que plusieurs personnes ont d'ores et déjà proposé de transposer ces soirées à Bruxelles, à Louvain-la-Neuve ou ailleurs.

La fréquence de ces rencontres reste à définir, mais l'idée est actuellement d'en organiser deux par an.

Xavier Paul et Nicolas Lefèvre

2.3. Colloques et journées d'études

Colloque à Liège : Impliciter, expliciter – Le traducteur comme équilibriste interculturel

La Haute Ecole de la Ville de Liège (HEL) a organisé du 2 au 4 mai 2013 un colloque sur le traducteur comme équilibriste interculturel (Impliciter, expliciter – Le traducteur comme équilibriste interculturel), en collaboration avec l'Université de Liège (Ulg – Liège) et la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes (CBTI).

Le colloque proposait d'explorer les résistances culturelles à la traduction dans tous les domaines : du littéraire au pharmaceutique. Il s'agissait de mettre en évidence la dimension culturelle de la traduction, et plus précisément la résistance culturelle contre la traduction en général et contre les stratégies de traduction en principe appliquées par un traducteur pour surmonter des spécificités culturelles, souvent intraduisibles : recours à la note du traducteur, addition d'un glossaire, la paraphrase... Une attention particulière a été accordée à l'implication et l'explicitation.

Parmi les orateurs, il y avait entre autres Christiane Nord, auteure de *Translating as a Purposeful Activity*, et Lawrence Venuti de la Temple University à Philadelphia (États-Unis), auteur de *The Translation Studies Reader*, *Rethinking Translation*, *The Scandals of Translation* et *The Translator's Invisibility*.

La CBTI était représentée par Renée Jamaer, membre du comité de direction, et quelques-uns de ses collègues, parmi lesquels Peter Goessens, membre de la CBTI et de la commission sectorielle « Commission sectorielle chefs de service ». Peter, seul orateur non académique, a captivé le public avec son exposé pratique à propos de la recherche d'une interculturelité chez Ethias.

2.4. Formations

Liège - Notre traditionnelle leçon de français en compagnie de Mme Lenoble-Pinson

Le 23 février 2013 à Liège, nous l'avons eue toute la journée pour nous : Mme Michèle Lenoble-Pinson, notre éminente grammairienne, nous a entretenus, le matin, des belgicisms, flandricisms, wallonisms et autres expressions impropres dans la langue française et l'après-midi, des néologismes. Comme les autres années, nous avons été accueillis dans les locaux de l'Université de Liège, place du XX Août, par Monique Foret, Christine Pagnoulle et son mari, notre dévoué et très efficace préparateur de buffets campagnards – agrémentés de délicieux desserts.

À un public toujours très attentif, Mme Lenoble-Pinson a expliqué qu'il existe des belgicisms de mauvais aloi (rétroactes, se réjouir de, midi quart...) mais aussi des belgicisms de bon aloi (minerval, par exemple) et d'autres encore, incontournables (maison communale, bourgmestre...). Si les belgicisms sont à proscrire dès qu'il y a la moindre chance que le texte soit publié en dehors de la Belgique, ne nous privons pas, nous dit Mme Lenoble-Pinson, de parler de « gosette aux pommes » et d'« avoir bon » lorsque nous sommes douillettement en famille !

Comme les précédentes, l'édition 2013 de la Leçon de français, à laquelle ont assisté une quarantaine de personnes, a réuni non seulement des membres francophones, nouveaux et anciens, de la CBTI, mais aussi des membres non francophones, des non-membres et des étudiants.

Bruxelles - Forum consacré aux outils Trados

Une petite vingtaine de personnes (membres, non-membres et étudiants) se sont réunies le 19 avril 2013 au siège de la rue Montoyer pour participer à un forum consacré aux outils SDL Trados, animé par notre collègue Francis Auquier.

Après un bref historique, Francis a axé la première partie de la rencontre sur Workbench et TagEditor. Il a répondu très efficacement aux questions pratiques, dont certaines lui avaient été soumises à l'avance, les autres étant posées sur place. La seconde partie, que l'on pourrait qualifier de brainstorming, puisqu'elle a davantage fait appel aux connaissances des participants eux-mêmes, a traité de SDL Trados Studio, l'outil développé depuis 2009 et appelé à se substituer aux produits antérieurs.

Un tout grand merci à Francis pour avoir si généreusement partagé avec nous son temps et sa connaissance de ces logiciels !

Pascale Pilawski

Bruxelles - Atelier : « Comment se spécialiser en tant que débutant »

Le premier atelier « Comment se spécialiser en tant que débutant » a été organisé le 27 mai 2013. Sur la base de leur situation personnelle, les participants ont été invités à réfléchir à deux questions principales : comment se lancer dans une spécialisation, et à partir de quand se prévaloir d'une spécialisation dans un domaine donné ? Seules deux personnes ont assisté à cet atelier. C'est peu, certes, mais cela a permis d'approfondir la situation personnelle de chacun. Au cours de l'après-midi, les participants ont aussi pu découvrir comment certaines activités auxquelles on prend part pour se spécialiser peuvent finalement déboucher sur l'acquisition de nouveaux clients.

Agnès Feltkamp

Bruxelles - Ateliers DéjàVu : par les utilisateurs, pour les utilisateurs

Il existe aujourd'hui plus de 50 outils de TAO. Pour les traducteurs en général, et pour les traducteurs débutants en particulier, il est extrêmement difficile de faire un choix. La pression est forte : de plus en plus d'agences de traduction exigent l'utilisation d'un outil de TAO et le recours aux mémoires de traduction est aussi de plus en plus fréquent en entreprise. La CBTI a donc estimé nécessaire d'informer ses membres. En 2013, deux ateliers ont ainsi été organisés sur le fonctionnement de DéjàVu. Ils se sont déroulés en néerlandais, mais des questions pouvaient également être posées en français.

Tineke Jager, Agnès Feltkamp, Marleen Vanistendael et Maja Reimers, qui travaillent avec DéjàVu depuis de nombreuses années, ont uni leurs efforts pour mettre sur pied ces ateliers. L'objectif principal était de transmettre des conseils pratiques issus de l'expérience d'utilisateurs chevronnés à d'autres utilisateurs ou futurs utilisateurs.

La première séance, qui a eu lieu le 17 juin 2013, a été consacrée à la prise en main de DéjàVu (version DVX2) : création d'un projet, paramétrage de la langue source et de la langue cible, fonction et utilisation des différentes mémoires de traduction, importance de la définition du sujet et du client, emplacement de la traduction terminée, utilité des codes...

Au moyen d'échantillons de textes, les participants ont pu exécuter les différentes actions au fur et à mesure sur leur ordinateur portable personnel.

Nous avons ensuite convenu de laisser aux participants quelques mois de pratique avant de planifier une deuxième séance. Les débutants ont ainsi pu se familiariser avec le système et apprendre à maîtriser les bases. La deuxième séance, organisée le 3 septembre 2013, a permis d'approfondir certaines fonctions : alignement de traductions existantes et enregistrement dans la mémoire, création de modèles de projets, marquage du texte à ne pas traduire, réglages pratiques (par ex. « autoassemble »), importation de fichiers Trados, etc.

Grâce à ces deux séances, les utilisateurs moyens ont pu acquérir des connaissances suffisantes pour augmenter leur productivité et améliorer la cohérence de la terminologie et des tournures de phrases employées. DéjàVu propose encore une multitude d'autres fonctions astucieuses qui peuvent être utiles aux traducteurs et leur faire économiser du temps. Par exemple, il est possible d'analyser les nouveaux textes et d'évaluer à l'avance la quantité de texte récupérable dans la mémoire (pratique pour estimer le temps de travail nécessaire), de partager des projets avec d'autres traducteurs (pratique pour les gros projets à traduire dans un délai très court), de combiner DéjàVu avec des logiciels tels que Dragon Naturally Speaking. Et il existe encore bien d'autres trucs et astuces pour accroître l'efficacité du travail. Depuis lors, une nouvelle version de DéjàVu a été annoncée, qui ne manquera pas d'apporter son lot d'options intéressantes. Il y a donc de la matière en suffisance pour une troisième séance !

Marleen Vanistendael

Bruxelles - Séminaire « L'établissement d'une offre »

Une offre doit être établie soigneusement en tenant compte de toutes les spécificités de la commande, car elle est déterminante pour la collaboration future avec le client. L'offre doit être précise et bien ordonnée et convaincre le client qu'elle est l'œuvre d'un vrai professionnel. Els Govaerts et Maja Reimers ont donné un aperçu très complet des points auxquels il faut penser lors de l'établissement d'une offre.

Les éléments essentiels d'une offre, comme le prix et le délai de livraison, peuvent déjà être cause de malentendus. Dans le cas d'un tarif au mot, les mots sont-ils comptés dans le texte source ou dans la traduction? À partir de quelle date le délai de livraison prend-il cours? La date de la commande ou celle de la mise à disposition du texte source? Jusqu'à quand l'offre est-elle valable? L'étendue du texte source est-elle bien définie? Comment va-t-on facturer des modifications portées au texte source? Et une révision ou un contrôle d'épreuve d'imprimerie? Il faut se poser beaucoup de questions et les poser au client si nécessaire.

De nombreux conseils ont été prodigués, notamment au sujet de la traduction de sites web. Il a également été conseillé de calculer le prix de revient de ses traductions pour disposer d'une base de calcul pour les offres futures.

Et pour conclure: ne jamais proposer un prix fixe pour traduire un texte que l'on n'a pas vu.

L'assistance ne pouvait espérer un exposé mieux orienté sur la pratique.

Guy Van de Maele

Liège - Formation sur les outils d'aide à la traduction

Le samedi 30 novembre 2013, la première activité liégeoise coorganisée par l'Université de Liège (traduction) et la CBTI avait lieu comme d'habitude au local S100, le long de la Meuse, dont nos membres connaissent désormais l'accès un peu déconcertant. Le thème de nos formations continuées pour l'année étant la révision de traduction,

nos deux intervenants nous présentaient les fonctions d'outils d'aide à la traduction qui peuvent venir à point lors de cette phase de révision.

M. Vincent Moureau, du bureau de traduction Art of Words, avait préparé un diaporama très clair sur les fonctions pertinentes des logiciels SDL Trados, faisant valoir que si le coût d'achat est effectivement élevé, le gain de temps qui en résulte permet de les amortir en moins de trois ans.

Mme Lisa Degen, membre de la CBTI et traductrice vers l'allemand, nous a montré comment utiliser Wordfast, dans une présentation qui suivait davantage un travail réel et était donc inévitablement plus lente. Les deux approches se complétaient à merveille et la trentaine de personnes présentes, tant traducteurs aguerris qu'étudiants qui découvraient tout, semblent en avoir tiré profit.

Christine Pagnouille



3. Actions

LinguaJuris

Ça y est, la loi est adoptée ! Et il existe désormais des critères que traducteurs et interprètes jurés doivent remplir pour garantir un minimum de qualité. Le chemin à parcourir est toutefois encore long, car la ministre de la Justice doit à présent prendre des arrêtés d'exécution pour en appliquer les dispositions. Nous continuerons donc à nous investir pour suivre la mise en œuvre concrète et, surtout, obtenir une véritable révision des tarifs des traducteurs et interprètes jurés afin que leur valeur soit enfin reconnue.

La loi adoptée est le fruit de plus de trente ans d'efforts de la CBTI. Cette année encore, Doris Grollmann et votre président ont été entendus en commission de la Justice de la Chambre des représentants. Nous avons également publié de nombreux communiqués de presse pour sensibiliser le public à notre cause. Grâce à notre réseau, nous avons aussi pu attirer l'attention du monde politique sur la problématique.

Nos nouveaux statuts permettent de créer des commissions sectorielles. Nous entendons dès lors réunir traducteurs et interprètes jurés au sein d'une telle commission et dialoguons avec les divers regroupements qui ont vu le jour.

La CBTI a assisté à une réunion que LextraLingua a tenue au palais de justice d'Anvers et au cours de laquelle les principaux acteurs ont informé de la situation des traducteurs au sein de la Justice. La principale pierre d'achoppement est et reste le paiement. Les tarifs sont provisoirement gelés.

Quelques mois plus tard, la CBTI s'est une fois encore intéressée au sort des traducteurs et interprètes jurés en participant à quelques réunions d'information relatives à une autre nouvelle association professionnelle de traducteurs et interprètes jurés, la Beroepsvereniging Beëdigde Vertalers en Tolken (BBVT). Ces réunions ont été organisées par province. Nous restons en contact avec l'association dans l'espoir d'une collaboration fructueuse. Enfin, nous avons rejoint un groupe de discussion réunissant des traducteurs sociaux à Anvers afin de suivre les évolutions dans ce domaine.

Rita Roggen



Conseils juridiques gratuits pour les membres de la CBTI

Depuis un peu plus d'une année les membres de la CBTI peuvent envoyer leurs questions juridiques par courriel à Karine Roobrouck et recevront une réponse dans un délai d'une semaine. Ils recevront un bref exposé de la législation applicable à leur problème et seront, si nécessaire, dirigés vers une personne adéquate. L'avis de première ligne n'engage à rien et si une procédure judiciaire s'impose, il appartiendra au membre de choisir un avocat.

La confidentialité est garantie, car Karine Roobrouck fournit son aide en sa qualité d'avocate et est dès lors tenue par le secret professionnel.

Depuis le lancement, en octobre 2012, le service a été pleinement utilisé. Les heures non utilisées ont été consacrées à la rédaction d'articles pour alimenter une foire aux questions sur le site internet.

Ce service est gratuit pour les membres de la CBTI et a été prolongé pour une année au minimum.

Certification « Traducteur certifié C.B.T.I. »

Lors de sa réunion en conclave du 11 novembre, le conseil d'administration s'est penché sur les questions de la protection du titre de traducteur ou interprète, de la reconnaissance de nos professions et de la certification. Après de nombreuses discussions, les administrateurs ont convenu de lancer en 2014 un projet de certification interne à la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes.

La certification telle qu'imaginée reposerait sur 3 principes : la formation et/ou l'expérience professionnelle, le code de déontologie et le comité d'arbitrage. L'objectif est d'offrir à nos membres un label garantissant à leurs clients qu'ils disposent d'une formation et/ou d'une expérience professionnelle sérieuse, qu'ils connaissent et appliquent le code de déontologie de la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes et qu'ils suivent chaque année un minimum d'activités liées à l'exercice de la profession.

Vu l'impossibilité de garantir la qualité de chaque traduction ou interprétation réalisée par nos membres et les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre une protection du titre de traducteur ou d'interprète, la solution de la certification semble être une bonne alternative.

Afin de garantir le sérieux du projet, la CBTI a déposé des copyrights protégeant les différents titres de certification et proposera lors de son assemblée générale de 2014 une modification des statuts officialisant le programme de certification.

Ludovic Pierard



4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles

FVIB (Fédération flamande des professions libérales et intellectuelles)

Nous avons assisté à quatre réunions du conseil d'administration et à deux assemblées générales de la FVIB. Cette année, l'un des projets de la FVIB portait sur l'élaboration d'une procédure disciplinaire commune à toutes les professions libérales. Un grand nombre de professions libérales réglementées disposent d'une procédure interne pour la résolution des problèmes déontologiques. Lorsqu'ils font l'objet d'une telle procédure, les titulaires de professions libérales invoquent de plus en plus souvent le principe d'égalité juridique et affirment que dans le cadre d'une autre profession, un problème comparable serait abordé autrement (par ex. autres sanctions ou autres règles relatives au droit de recours). Il ne semble pas faisable de faire accepter cette procédure commune à toutes les professions libérales, mais on pourrait envisager de permettre aux associations affiliées de l'adopter sur une base volontaire ou encore de l'intégrer dans les nouvelles réglementations. Un sujet à suivre, donc. Il faut toutefois préciser que la mise en œuvre entraînerait certains frais, car il faudrait constituer un conseil de discipline dont les membres devraient être rémunérés (pour éviter le risque d'influence sur les décisions).

La FVIB a également diffusé les communiqués de presse publiés l'été dernier sur les projets de la ministre Turtelboom concernant la réduction des coûts de traduction et d'interprétation. Néanmoins, le conseil d'administration de la fédération nous a informés de son souhait de pouvoir participer à l'avenir à la rédaction des textes et à la planification de la diffusion. Corollairement, cela nous permettrait d'exploiter l'expertise de la FVIB en ce qui concerne les relations avec les médias.

La CBTI était également représentée lors des événements organisés pour les entrepreneurs en septembre et en janvier, à l'occasion de la rentrée et du Nouvel An. Ces rencontres bénéficient toujours de la présence de personnalités politiques et offrent des possibilités de networking intéressantes après les discours de circonstance.



Agnès Feltkamp

Conseil supérieur des indépendants et des PME

Le Conseil supérieur n'a organisé aucune réunion importante pour notre secteur. Il propose toutefois aussi des rencontres d'information, au cours desquelles un ministre vient présenter sa politique et où les participants ont l'occasion de discuter avec les membres de son cabinet.

Agnès Feltkamp

5. Publications

Annuaire – 2013-2014

En octobre 2013 les membres de la CBTI ont reçu leur traditionnel annuaire. L'édition 2013-2014 reprend toutes les personnes qui étaient affiliées ou avaient renouvelé leur adhésion à la fin avril 2013.

Il présente la CBTI et en décrit brièvement les objectifs et les activités. Vous y trouverez des renseignements sur les métiers de traducteur et d'interprète (définitions, calcul des prix, code de déontologie, conditions générales, etc.). La longue liste des membres est précédée de listes distinctes de traducteurs, interprètes et traducteurs/interprètes jurés, classés par combinaison de langues. Cette année, onze annonceurs ont accepté de commanditer l'édition.

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 11 novembre 2013, de ne plus éditer dorénavant la version papier de l'annuaire. Les informations qu'il contient sont en effet disponibles sur le site Internet de la CBTI. La disparition de l'annuaire papier nous permettra d'une part d'économiser les frais non négligeables d'impression et d'expédition et d'autre part de mettre à jour plus facilement les données par voie électronique.



Isabelle Vereecken

Le Linguiste

Cette année, le Linguiste a une fois de plus tenté de recueillir des articles intéressants qui reflètent la vie de la CBTI et l'actualité dans le monde de la traduction.

Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel à tous nos membres : quiconque a envie de collaborer à notre revue trimestrielle est le/la bienvenu(e). Appelez le secrétariat de la CBTI ou envoyez un message à secgen@vertalers.be. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez écrire un article, mais également si vous avez une suggestion à nous faire ou si vous avez quelques articles susceptibles d'intéresser nos membres.

Lors du conclave du 11 novembre 2013, le conseil d'administration a décidé de diffuser dorénavant Le Linguiste par voie électronique. Ceci présente divers avantages : non seulement, nous réduisons ainsi les coûts de l'impression et d'envoi, mais nous pouvons en même temps diffuser en dernière minute des articles qui pourraient également intéresser d'autres lecteurs.



Patrick Rondou

Site web

Cette année encore, notre site a continué à grandir et à s'enrichir, tout en enregistrant une hausse de 12 % du nombre de visites : il attire en moyenne 2700 internautes par mois dont 58 % de visiteurs uniques.

En 2012, Lisa Degen, Guy Van de Maele et Oliver Collard ont décidé de passer le flambeau à un tandem d'administrateurs : Geoffroy Destrebecq et Didier Laquaye.

Après une analyse approfondie du module d'administration menée de main de maître par Geoffroy, qui a pointé plusieurs adaptations et améliorations urgentes, le Conseil d'administration a marqué son accord pour une refonte complète du site afin de le rendre plus convivial et plus rapide.

La nouvelle version sera présentée aux membres lors de l'Assemblée générale du 15 mars 2014, et mise en ligne à l'issue de celle-ci.

Geoffroy Destrebecq et Didier Laquaye

Vade-mecum du traducteur indépendant

Le contenu du Vade-mecum a été entièrement repensé et restructuré, étant donné que la version précédente était devenue totalement obsolète. Certains chapitres ont été raccourcis, complétés ou partiellement réécrits. Quelques chapitres entièrement nouveaux ont été ajoutés concernant, entre autres, des outils et la gestion des risques.

Les textes sont actuellement en phase de révision et de traduction et nous espérons qu'ils apparaîtront sur le site au cours de la première moitié de 2014. En effet, cela nécessite beaucoup de travail de révision et de traduction.

En attendant, les versions néerlandophones et francophones de 2010 resteront sous le point du menu «Publications» du site CBTI.

Comme les autres publications de la CBTI, le Vade-mecum ne sera publié qu'en ligne, mais pourra, en cas de besoin, être imprimé à l'occasion d'une formation.

Els Govaerts



FastInfo

En 2013, le FastInfo (« FI ») – hébergé depuis janvier 2004 par Yahoo ! Groupes –, a fait l'objet d'une utilisation plus intensive encore qu'en 2012. La plupart des messages au nombre de 4.734, diffusés par les 319 inscrits au 31.12.2013 (sur 380 membres effectifs de la CBTI), ont eu pour objet des :

- échanges terminologiques (questions terminologiques, envoi de lexiques (URL) en ligne...);
- questions administratives ;
- questions relatives aux ouvrages de référence et aux équipements ;
- « status inquiries » (questions relatives aux pratiques de paiement, dont la réponse reste impérativement à envoyer en privé étant donné le flou de la législation belge en la matière) ;
- annonces de formations, séminaires, journées d'étude organisés tant par la CBTI que par d'autres organismes ;
- offres de travail ;
- questions et discussions tarifaires ;
- et bien sûr, l'annonce des « Borrelavonden » et des repas organisés par la CBTI.

En ce qui concerne l'emploi du FI, l'administration s'est encore focalisée sur la réduction des messages inutiles tels que les remerciements sans plus-value pour les autres membres. Nous croyons utile, à ce propos, de faire référence à la barre Yahoo se trouvant à la fin des courriels FI où il convient de cliquer sur « répondre à expéditeur » si le répondant souhaite s'adresser directement à l'auteur du courriel au lieu de passer par le FI. Cette barre ne s'affiche que lorsque le mode n'est pas « texte brut », mais « texte riche », style d'affichage qui peut être changé dans la section « modifier votre inscription » du compte Yahoo que vous devez créer au préalable. Une fois ce mode activé, ladite barre vous offre cinq options : « Répondre à expéditeur | Répondre à groupe | Répondre en mode Web | Nouvelle discussion | Toute la discussion (...) ».

Nous tenons à signaler que ce compte Yahoo est gratuit et que tous les inscrits du FI ont le droit d'en créer un. À part les adaptations mentionnées ci-dessus, vous pouvez, pendant vos absences, interrompre la réception des messages sans pour autant vous désinscrire en optant pour « no-mail ». Vous n'aurez, en outre, plus besoin de l'aide des administrateurs du FI. Vous trouverez tous les renseignements utiles à ce sujet à : https://edit.yahoo.com/config/eval_register?.src=my&intl=fr&done=http://fr.my.yahoo.com/%3f_bc=1.

L'année passée, aucun retard dans la distribution des messages n'a été dénoncé.

Sur le sujet du comportement et de la convivialité des utilisateurs entre eux, la quantité des dérapages a, cette année encore, été infinitésimale. Pour conclure un débat spontané, les administrateurs du FastInfo ont déjà en 2010 décidé de réduire leurs interventions de nature « comportementale » aux seuls messages véritablement inacceptables (grossièreté, manque total de pertinence, etc.). Aussi certains des messages qui, précédemment, auraient suscité une réaction de notre part, circulent-ils aujourd'hui librement sur le FastInfo ; les administrateurs continuent de compter sur la convivialité et le bon sens des membres pour éviter tout dérapage.

Nous profitons de l'opportunité pour signaler aux membres qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'en prendre connaissance, le document intitulé « Objectifs, utilisation et charte de bonne conduite », édité avec l'aval du Conseil d'administration. Il est mis à votre disposition dans la « zone membres » du site de la CBTI. Ce texte rappelle la finalité du FastInfo, son mode d'utilisation (pour qui, comment, qu'éviter, etc. ?) et énonce les mesures prévues en cas d'abus.

Signalons également que le FastInfo, épuré des offres de travail et de toute considération ne relevant pas strictement de l'activité professionnelle, est envoyé séparément par les soins de l'administration du FI aux écoles-membres protecteurs de la CBTI ainsi qu'à Bruxelles Accueil (service d'interprétariat social).

Rappelons pour conclure que toute information complémentaire peut être demandée à l'adresse fastinfo-owner@yahogroupes.fr exclusivement. Wolfgang Hullmann et Guido Van de Velde répondent à toutes les questions, en fonction de leurs compétences.

Nous tenons à remercier tous les affiliés au FastInfo pour leur agréable collaboration et pour le soin qu'ils ont mis à choisir leurs sujets et propos au cours de l'année écoulée.

Guido Van de Velde et Wolfgang Hullmann

Médias sociaux

Présente sur les médias sociaux depuis mi-2012, la CBTI y poursuit son expansion, avec près de 214 abonnés sur Facebook et 594 contacts sur LinkedIn à la date du 18 janvier 2014.

La CBTI s'est également lancée sur Twitter cette année (@CBTIBKVT).

L'objectif de notre présence sur les médias sociaux est bien entendu d'augmenter notre visibilité en exploitant ces outils faciles à utiliser et totalement gratuits.

Ludovic Pierard

6. Contacts avec la presse

Malgré les nombreux communiqués de presse publiés par la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes en 2013, notre association n'est pas parvenue à attirer l'attention des médias sur les nombreuses difficultés rencontrées dans notre secteur.

Citons malgré tout une interview de votre président dans le journal télévisé de la VRT, deux articles dans le journal « union et actions » de l'UCM et plusieurs autres dans « De Taalsector ».

Ludovic Pierard

7. Contacts internationaux

Conférences internationales

La première conférence internationale à laquelle la CBTI a participé cette année a été la conférence de l'EUATC (European Union of Associations of Translations Companies), qui fut l'occasion pour votre président d'attirer l'attention de responsables d'agences de traduction sur les difficultés rencontrées par les traducteurs et interprètes indépendants.

La CBTI a également pris part, les 24 et 25 octobre 2013, à la conférence « Translating Europe » organisée par la DG Traduction de la Commission européenne. Représentée par Doris Grollmann, Ludovic Pierard et Rita Roggen, la Chambre belge des Traducteurs et Interprètes a de nouveau profité de cette occasion pour sensibiliser les différents intervenants aux difficultés rencontrées par les traducteurs et interprètes indépendants.

L'assemblée annuelle de FIT Europe s'est quant à elle tenue le 02 novembre 2013 à Nice, à l'invitation de la SFT. Doris Grollmann, membre du bureau de FIT Europe, et Ludovic Pierard, président de la CBTI, y étaient présents. FIT Europe n'est actuellement qu'un « sous-groupe » de FIT Monde et ne bénéficie malheureusement que d'une marge de manœuvre et de moyens financiers très limités. C'est pourquoi les résultats de cette assemblée annuelle furent également extrêmement pauvres, ce que plusieurs participants (dont votre président) n'ont pas manqué de souligner tout au long de la journée. En bref, les principales décisions prises furent les suivantes : envoi d'une motion à la DG Traduction lui demandant de soutenir la formation continue des traducteurs et interprètes, lancement d'une évaluation quant à la faisabilité d'une étude macroéconomique de l'impact de la baisse des prix sur la qualité des services de traduction et d'interprétation, rejet d'une proposition de créer un répertoire européen des traducteurs et création d'une association de droit français distincte pour gérer les maigres revenus financiers de FIT Europe.

Ludovic Pierard

Réseau franco-espagnol

La convention instaurant la création officielle du réseau franco-espagnol a été signée le 11 décembre 2009, à Paris.

Les associations signataires étaient ASETRAD (Espagne), SFT (France) et CBTI (Belgique). Nous espérons que d'autres associations francophones viendront étoffer notre réseau afin que les échanges soient de plus en plus riches et intéressants.

Il y avait aucune activité pendant l'année 2012, sauf des échanges de courriels pour annoncer des activités se déroulant surtout en Espagne : cours, séminaires, formations, etc.

Nous vous rappelons que seuls les membres effectifs des associations signataires de la convention peuvent s'inscrire au réseau. Les membres effectifs de la CBTI ayant l'espagnol et le français dans leur combinaison de langues de travail peuvent donc en faire partie et participer ainsi à un partage de connaissances et d'informations pratiques, riches et variées.

Nous espérons que tous les membres concernés continueront à participer avec enthousiasme à cette initiative destinée à élargir et enrichir nos connaissances dans les deux langues.

Patricia Alarcón



Réseau franco-anglais

La CBTI a conclu un accord de réciprocité avec l'Institute of Translation and Interpreting (www.iti.org.uk) (<https://www.facebook.com/ITlofficial?filter=1>).

Cette association compte plus de 3400 membres (interprètes et traducteurs), se spécialisant dans une centaine de langues. Certains ont mis en place des groupes régionaux ou des réseaux thématiques ou linguistiques.

Ainsi, les membres de l'ITI qui travaillent dans la combinaison anglais <-> français ont lancé voici quelques années un French Network. Ce réseau permet aux membres de la CBTI d'entrer en contact avec plus de 200 membres de l'ITI (<http://www.iti-frenchnetwork.co.uk/aboutus.html>) et plus de 80 membres de la Société française des Traducteurs (SFT). Le réseau organise périodiquement des activités de formation et gère un forum électronique : le FrenchNet. Les membres peuvent poser des questions de terminologie, recommander des dictionnaires ou des formations, proposer des travaux en sous-traitance, demander de l'aide pour des problèmes informatiques, comptables, etc. sans oublier les conseils sur les « bêtes noires » parmi les agences. L'esprit et les règles en vigueur, notamment en ce qui concerne les status inquiries, sont tout à fait similaires à celles de notre FastInfo. En outre, il est possible d'exprimer ses expériences avec les bons et mauvais payeurs pourvu que toute expérience exprimée soit factuelle, objective et polie. Au profit de tous, la participation se fait aussi bien en français qu'en anglais.

Les membres de la CBTI qui désirent rejoindre ce réseau doivent s'engager à respecter le principe de la langue maternelle comme unique langue cible. Ils devront par ailleurs être en ordre de cotisation CBTI et verser 5,00 EUR par an de frais administratifs et de droits d'inscription sur le compte de la CBTI.

L'accord de réciprocité avec nos consœurs permet, entre autres, aux membres de l'une de bénéficier du tarif « membre » pour les manifestations organisées par l'autre.

L'année 2014 a commencé avec la traditionnelle Fête des Rois qui a eu lieu au Musée de la Science et de l'Industrie à Manchester (<http://www.mosi.org.uk/>). Nous avons pu assister à une démonstration de machines à vapeur et de métiers à tisser de l'époque victorienne. Elle s'est poursuivie dans le décor du Devereux Pub à Fleet Street, jadis la résidence d'Oliver Goldsmith, le 5 février, par une rencontre avec le juge James Hanratty : « Interpreters – their use and abuse : an evening with Judge James Hanratty. » Les plus vaillants parmi nous auront une excellente opportunité de se voir au mois de juin au « Walking Weekend » et de parcourir les collines du Shropshire. (ITI Walking Weekend 2014 – Wilderhope Manor, Shropshire, 27 to 29 June). Voir: <http://www.yha.org.uk/hostel/wilderhope> Le nombre de places est limité.

Si vous souhaitez rejoindre ce réseau bilingue international, n'hésitez à prendre contact avec le soussigné (g.trad@skynet.be), qui coordonne les inscriptions du côté belge.

Chris Griffin

Réseau franco-allemand

Fin octobre 2013, le Réseau franco-allemand s'est retrouvé à Vienne, pour sa rencontre annuelle.

Le vendredi fut consacré aux visites (la manufacture de porcelaine Augarten fondée en 1718, la société Lobmeyr qui fabrique de fines verreries et la célèbre École d'équitation espagnole) ainsi qu'au traditionnel repas des retrouvailles, propices aux contacts.

Le programme du samedi était varié :

Marie-Noëlle Buisson-Lange jeta un regard en arrière sur l'histoire du RFA, une plateforme facile à gérer destinée aux échanges directs entre les membres des associations de traducteurs : une liste Yahoo pour l'entraide mutuelle autour des questions terminologiques et une rencontre annuelle avec des présentations sur des thèmes du quotidien des traducteurs ou interprètes allemand-français. Un concept largement éprouvé depuis.

Isabelle Hofmann (BDÜ) parla des « Übersetzungsprobleme bei der Lokalisierung von Internetseiten », abordant l'écart fréquent entre la théorie et la pratique. Après avoir expressément acquis la théorie (Passolo), elle dut finalement constater que ses clients ne se conforment pas à la « norme », mais « bricolent » plutôt leur présence Internet d'une manière parfois très originale. Un autre problème de la traduction des pages Internet est le contexte, ou plutôt son absence. Une communication de préférence systématique avec le client est donc indispensable.

Dans sa présentation, « Vom Bundes- zum Staatsrat, du conseiller fédéral au général, le mille-feuille institutionnel en CH, D, A, B et F », Patrick Bergen (ASTTI) s'attacha au thème complexe des noms des institutions et des fonctions publiques. Au sein des cinq états membres du RFA dont certains, comme la Suisse ou la Belgique, ont de plus plusieurs langues officielles, il arrive très souvent que les mêmes termes ne désignent pas la même chose. Ainsi, alors que Corinna Casanova en Suisse et Angela Merkel en Allemagne portent toutes deux le titre de chancelière, leurs fonctions sont fondamentalement différentes.

Sous le titre « Knödel ou quenelle - traduire sans faire de boulette », Dominique Durand-Fleischer (SFT) examina également les différences culturelles dans les traductions touchant aux aliments, à leur traitement et à leur préparation. Le boire et le manger sont empreints d'une terminologie des plus locales, avec de nombreux termes étroitement liés aux préparations traditionnelles, sans correspondance aucune dans d'autres régions.

L'apéritif dinatoire donna aux participants l'occasion de reprendre des forces ainsi que d'échanger des opinions, des ajouts et des conseils aux présentations.

Silvia Brügelmann-Gaspard (CBTI) poursuivit ensuite sa série d'exposés sur les néologismes, dont les nouvelles technologies, particulièrement, sont naturellement riches. De nombreux termes comme « hashtag » ou « buzz » sont

directement repris de l'anglais, servant eux-mêmes de point de départ à de nouvelles créations de mots comme « buzzomètre », « datajournalisme » ou « twittosphère ».

« Die Welt ist schön, Milord - der Transfer vom Chanson réaliste in die heile Welt des deutschen Schlagers ». Klaus Kaindl (Zentrum für Translationswissenschaft, Université de Vienne) s'occupa des particularités de la traduction des textes de chansons. Au cours des années 1960 surtout, de nombreux titres à succès ont été transposés dans d'autres langues et, ce faisant, fortement modifiés pour des raisons culturelles, par exemple « Milord », une chanson écrite pour Édith Piaf, et sa version interprétée en allemand par Mireille Mathieu.

Le rôle central du contexte culturel tissait comme un fil rouge au travers de l'ensemble du programme.

Le repas du soir a permis de poursuivre les entretiens commencés et d'en commencer de nouveaux, qui pourront être repris sur la « Mailinglist » du RFA ainsi qu'à l'occasion de la prochaine rencontre qui devrait avoir lieu en Suisse, du 24 au 26 octobre.

Une visite de la ville organisée le lendemain matin termina une 20e rencontre annuelle stimulante et enrichissante du Réseau franco-allemand.

(Texte abrégé - un rapport plus exhaustif peut être lu dans Le Linguiste 2013/4.)

Lisa Degen et Silvia Brügelmann

Bremer Runde

Cette fois-ci, la « Bremer Runde » s'est réunie à Berlin les 9 et 10 novembre 2013, sous les auspices de l'association allemande récemment fondée DVÜD e.V. Les représentants des associations de langue allemande ont répondu à l'invitation, mis à part la représentante de l'association suisse l'ASTTI qui n'a pas pu se joindre au groupe.

Les activités suivantes ont été organisées tout au long de l'année : conférence à l'occasion du 60e anniversaire de FIT Monde, présentation des normes préparées (ISO 17100 et norme pour l'interprétation en milieu social), et description des nouveaux médias dont se servent les associations de langue allemande en Autriche, Belgique, Suisse et en Allemagne.

Le sujet de la transposition de la directive 2010/64/UE en Europe a été longuement discuté. Doris Grollmann entreprendra d'étoffer sa documentation concernant la transposition de cette directive dans les différents pays de l'UE, faisant appel aux membres de FIT Europe. Jusqu'ici, seuls 7 pays ont réussi à transposer cette directive.

Le congrès de l'anniversaire de la FIT à Berlin promet 180 discours et interventions, dont un grand nombre seront interprétés vers l'allemand et le français. Six continents et 50 pays différents y seront représentés. Une restructuration de FIT Monde a été brièvement abordée, notamment à propos du nombre de votes à allouer au continent européen.

La norme pour l'interprétation en milieu social (« Community interpreting ») en cours de préparation devrait être rejetée selon l'association autrichienne représentée, car il serait encore impossible de la mettre en pratique. La nécessité générale des normes a été discutée.

Les comités-miroir sont, pour la plupart, composés de personnes issues de milieux académiques, qui ne travaillent en général plus sur le terrain. Ceci explique l'inadaptation entre les exigences du travail pratique et celles de certaines normes. Tout le monde s'accorde pour affirmer que les normes existantes ne garantissent pas la qualité de la traduction, mais ne font que décrire le processus à suivre. La plupart du temps, ces normes ne figurent qu'à titre de label ou de « décoration ».

Cet exemple de rapport montre que les problèmes et débats abordés au rythme de deux ou trois fois par an par les diverses associations des pays germanophones sont semblables, voire les mêmes. Les uns auront trouvé une solution et les autres pourront en profiter, ce qui rend cet échange précieux.

Natacha Dalügge-Momme

La coopération belgo-chinoise

Entre la Belgique et la Chine, une coopération dans divers domaines favorise le développement économique des deux pays et les échanges culturels entre les deux peuples.

La coopération bilatérale s'est considérablement approfondie dans beaucoup de domaines, ex : l'investissement, le commerce, l'agriculture, l'environnement, l'écologie etc. Par exemple, bientôt les deux pandas chinois arriveront en Belgique et séduiront fortement un grand nombre de visiteurs belges et européens.

De nombreuses entreprises belges ont établi des relations de partenariat avec la Chine et ont déjà des projets de coopérations. Ainsi, le métier de la traduction et de l'interprétation deviendra de plus en plus utile.

Notre Chambre belge des Traducteurs et Interprètes est également concernée par l'avenir de cette coopération sino-belge. La CBTI a envisagé d'organiser un séminaire sur la traduction et la langue chinoise. Nous préparons l'organisation de ce séminaire.

Zhiguan Qin



8. Gestion journalière

Commission d'examens des traducteurs jurés

Session du 6 mai 2013

Nombre de candidats	Langues	Réussites	Mi – réussites
21	Vers le FR: EN-TU-SK-AR-IT-RO-BG- RU-EL-SQ Vers le NL AR	4	6

Session du 22 mai 2013

Nombre de candidats	Langues	Réussites	Mi – réussites
21	Vers le FR: AR-TU-IT-EN-PT-RO-HU- PL-RU-SK Vers le NL: AR-SK	4	2

Session du 18 octobre 2013

Nombre de candidats	Langues	Réussites	Mi – réussites
60	Vers le FR: TU-EL-Pachto-Peuhl- EN-RO-Soussou-AR-PT- RU-BG-Kurde-ZH- Swahili-Ourdou-SQ- Catalan-Arménien Vers le NL: Serbe-TU-EN-RU	3 (jusqu'à présent)	4 (jusqu'à présent)

Pour cette dernière session, au moment de l'impression de ce rapport, vu le nombre de candidats, la diversité des langues et la difficulté de trouver des correcteurs suffisamment compétents dans les langues rares, nous n'avons pas encore la totalité des résultats.

Patricia Alarcón

Commission d'admission des nouveaux membres

Nom	Qualité	Diplôme(s)	Langues
1. Nicolas LEFEVRE	Trad.	Licence en Traduction – ISTI - 1999	DE-EN-NL-RU => FR
2. Franziska BRUNE	Trad.-Int.	M.A. Interprétation de conférence-Univ. de Leipzig-Allemagne-2013	FR-EN-ES=> DE A: DE B: FR C: EN-ES
3. Catherine DUBAR	Trad.	Preuves activité	NL-EN => FR
4. Ewa PIATKOWSKA	Trad.	Master en langue espagnole - Univ. Slaski (Pologne)	ES-EN-FR-RU=> PL
5. Herman BOEL	Trad.	Licentiaat Vertaler HVT - 1995	EN-ES-FR => NL
6. Lode DEMETTER	Trad.	Licentiaat Vertaler – MH Gent - 1997	EN-DE-FR => NL
7. Sébastien CANO	Trad.	Master Interprétation ISTI - 2012	EN-ES-NL => FR A: FR C: EN-ES-NL
8. Nicolas SEVERYNS	Trad.-Int.	Licentiaat in de Oosteupe Talen en Culturen-Gent - 1997	RU => NL A: NL B: RU
9. Marianne CUVELLIEZ	Trad.	Licenciée en Philologie Germanique – ULB - 1982	DE-EN-NL => FR
10. Muriel MATTIUSI	Trad.	Trad. Filière Affaires Internationales - ISIT – 2002 Staatexamen NL – Programme II - 2005	DE-EN-NL => FR
11. Sandrine SAMYN	Trad.	Licence en Traduction ISTI - 1998	DE - NL => FR
12. Marguerite DELACROIX	Trad.	Journalisme - IHECS – 1992 Traduction – New York University - 2005	EN => FR
13. Cécile BOVY	Trad.	Master en Langues et Litt. Modernes – orientation germanique à finalité traduction – Ulg - 2009	EN-DE => FR
14. Stéfano SPADEA	Trad.	Langues et Litt. Modernes – ULB – 2005 Master in Traduzione in campo giuridico – Univ. di Genova - 2012	EN-FR-NL => IT
15. Ana María TRIBÓ	Trad.	Licence Philologie – Spéc. Catalan – Univ. Barcelone - 1992	ES-FR => CA
16. Etienne SCHELSTRAETE	Trad.	Licence en Histoire - UCL - 1984 Licence en Économie – UCL - 1986 Licence en Italien – Lille – 2007 Professeur Trad. ISTI IT-FR	EN-NL-IT-PT => FR
17 Alexia AUGHUET	Trad.	Licence en Traduction – Univ. Mons - 1993	EN-NL => FR
18. Laurence ENGLEBERT	Trad.	Licence en Traduction – Univ. Mons - 2000	NL-EN => FR
19. Alexa ZADWORNÝ	Trad.	Master en Traduction – Univ. Mons - 2012	EN-RU => FR
20. Valérie LAROCHE	Trad.	Licence en Traduction – ILMH - 2009	EN-DE=> FR
21. Manuelle TELLER	Trad.	Licence en Trad. Univ. Mons - 1993	EN-ES => FR
22. Michèle MONCHO	Trad.	Master Langue Vivante Étrangère: anglais – Univ. Rennes -1992	EN-NL => FR
23. Xavier PAUL	Trad.	Licence en Traduction - ISTI - 2000	EN-ES-PT-RU => FR

24. Inge CALLENWAERT	Trad.	Licentiaat Vertaler – VLEKHO - 1999	FR-ES => NL
25 Kim BINON	Trad.	Docteur en Médecine Preuves activité en tant que traductrice depuis 2004	EN-NL => FR
26 Christine SCHUERMANS	Trad.	Licence en Traduction – ISTI - 1983	EN-ES-NL => FR
27 Ana VILLAS-BOAS	Trad.-Int.	Master 2 Musicologie – Univ. Varsovie – 1979 DEA Philosophie – Univ. Paris Nanterre – 1984 DU Expertise Judiciaire – Univ. Limoges- 2011	FR => PT A: PT B: FR
28 Ingrid BEAUVEZ	Trad.-Int.	Licence en Traduction EII – 1990 Maitrise en Interprétation Biactive –Univ. de Mons - 1993.	DE – EN => FR A: EN-FR B: DE C: IT
29. Violaine SAUZE	Trad.	Master en Traduction – Univ. Liège - 2013	EN – ES => FR
30. Stefan TITZE	Interprète	DESS Interprétation conférence – Strasbourg II - 2002	A: DE – FR C: EN
31. Tom MAHIEU	Trad. – Int.	Master Vertaler – Hogeschool Gent - 2005	EN-FR-ES = NL A: NL B: EN-ES C: FR
32. Julien BODARD	Trad.	Licence en Traduction ILMH - 2004	EN-ES => FR
33. Cathy HENROT	Trad.	Licence en Traduction -ILMH - 1980	EN-NL-RU => FR
34. Sophie DEPELCHIN	Trad.	Licence en Traduction – ISTI – 2002 DESS en Traduction et Industries de la Langue – ISTI - 2002	EN-DE => FR
35. Aurélie FRANÇOIS	Trad.	Licence en Traduction - ILMH - 2002	EN-NL => FR
36. Amandine GILLET	Trad.	Master en Traduction – ISTI - 2009	RU-EN => FR
37. Dominique JONKERS	Trad.	Licencié en Communication – Ulg – 1982 15 ans d'expérience en traduction	NL-EN-DE => FR
38. Inez FALLEYN	Trad.	Licentiaat Vertaler – HIVT Antwerpen - 1992	FR-ES => NL
39. Michal DARMON	Trad. – Int.	Preuves activité	EN-ES => FR A: HE B: FR C: EN
40. Juliette BODSON	Trad.	Licence en Traduction – Univ; Mons - 1996	EN-ES => FR
41. Laetitia CORDONNIER	Trad.	Master en Traduction - ISTI - 2009	EN-IT => FR
42. Guillaume DENEUFBOURG	Trad.	Licence en Traduction – Univ. Mons - 2002	EN-NL => FR
43. Evi GEYPEN	Trad.	Master in Wersterse Litteratuur – KUL - 2008	FR-IT = > NL
44. Alexandra PIROTTE	Trad.	Master en Langues et Litt. Modernes – UCL - 2012	EN => FR
45. Lionel STURNACK	Trad.	Master en Langues et Litt. Fr. et Romanes – Uinv. Lg - 2010	PT => FR
46. Wim VANDERHAEGEN	Trad.	Master in de Germaanse Talen VUB - 1991	DE = > NL
47. Helga VISSENAEKENS	Trad.	Licentiaat in de Romaanse Fiologie - KUL - 1986	ES-FR = NL

Six personnes admises en 2013 ont payé leur cotisation en 2014. Elles seront sur la liste des membres 2014.
Huit autres personnes admises n'ont pas encore payé la cotisation. Elles peuvent devenir membres effectifs à tout moment.
L'admission de 10 personnes a été ajournée (dossier incomplet, manque de justificatifs ou de compétences).
L'ensemble des dossiers a été étudié par la commission composée de : Rita Roggen, Patrick Rondou, Max De Brouwer et Patricia Alarcón.

Patricia Alarcón

Rapport du trésorier

Recettes	2013		2012		2011	
Cotisations 2011			0,00		57.339,39	
Cotisations 2012			56.896,57		3.246,77	
Cotisations 2013	65.729,32		1.698,10		0,00	
Cotisations 2014	1.360,00					
Amis	120,00		600,00		420,00	
Membres protecteurs	750,00	67.959,32	2.594,35	61.789,02	2.594,35	63.600,51
Abonnements Linguiste	236,00		376,60		292,75	
Abonnements Babel	40,00		75,48	452,08	99,06	391,81
Location INFOPORT	2.087,25	2.363,25				
ACT NAT 1 Nouvel An	2.390,00		1.660,00		1.685,00	
	1.640,00					
ACT NAT 2 Assemblée Générale	710,00		925,00		600,00	
	810,00					
ACT NAT 3 Saint-Jérôme	0,00		0,00		0,00	
ACT Réunion RFA	0,00		100,00		10.698,08	
FORM Best Practices in Revision	0,00		3.060,00		240,00	
FORM Linguajuris/Interact.J	0,00		8.280,00		3.200,00	
FORM Se Spécialiser - 27 mai	60,00					
FORM Forum Trados - 19 avr	150,00					
FORM Déjà Vu - 17 juin	390,00					
FORM Déjà Vu - 3 sept	330,00					
FORM Offres de prix - 22 octobre	210,00					
French Network	-5,00					
FORM Formations		6.615,00	220,00	14.245,00	420,00	16.843,08
Annuaire	30,00		0,00		0,00	
Examens	13.875,00		4.875,00		3.150,00	
Ventes (polos, CD-ROM)	0,00		0,00		0,00	
Divers	0,00		0,00		0,00	
Publicité	0,00	13.905,00	2.400,00	7.275,00	1.358,38	4.508,38
Produits financiers	653,05		821,43		859,61	
Paiements divers	0,00		0,00		0,69	
Produits exceptionnels	0,00	653,05	0,00	821,43	0,00	860,30
Total		91.495,62		84.582,53		86.204,08

Dépenses	2013		2012		2011	
Installations, machines et mobilier	-7.868,03	-7.868,03				
ACT NAT 1 Nouvel An	-3.484,00		-3.358,85		-2.760,40	
ACT NAT 2 Assemblée générale	-5.822,34		-2.792,08		-2.159,09	
ACT NAT 3 Saint-Jérôme	36,00		0,00		0,00	
ACT Réseau Franco-Allemand	-1.194,91		0,00		-6.751,62	
FORM Best Practices in Revision	--		-1.570,96		0,00	
FORM Linguajuris/Interact.J	--		-4.712,97		-2.134,64	
FORM Formations			-225,00		-228,31	
REU Réunions nationales (CA...)	-2.155,80		-1.790,00		-1.367,20	
REU Réunions examens			0,00		0,00	
REU Réunion TJ			-670,00		0,00	
REU Réunions diverses	-1.361,54	-13.982,59	-769,57	-15.889,43	-79,20	-15.480,46
Téléphone secrétariat	-371,49		-382,24		-279,47	
Téléphone examens	--		--		-26,86	
Téléphone divers	--	-371,49	--	-382,24	0,00	-306,33
Frais postaux	-1.376,00		-1.428,35		-2.811,55	
Frais de port secrétariat			-330,33		-4,97	
Frais de port examens			0,00		0,00	
Frais de port Annuaire			-848,36		-929,25	
Frais de port Linguiste		-1.376,00	-1.511,43	-4.118,47	-2.485,93	-6.231,70
Location secrétariat	-4.628,72		-5.559,08		-5.419,87	
Installation, mobilier secrétariat	0,00		0,00		0,00	
Salaire et charges sociales	-23.816,02		-22.746,61		-21.675,30	
Assurance accidents de travail	-190,03					
Déplacements domicile-travail	-1.182,10					
Service médical	-340,18		-362,07		-320,00	
Frais location secrétariat	-7.265,88	-37.422,93	-4.541,85	-33.209,61	-3.881,89	-31.297,06
Licences logiciels			0,00		0,00	
Noms de domaine	-460,32		-197,97		-197,97	
Maintenance et hébergement site web	-1.003,64		-868,20		-841,04	
Connexion internet	-426,56	-1.890,52	-352,40	-1.418,57	-356,40	-1.395,41
Imprimés et fournitures de bureau	-965,53		-420,00		-56,66	
Papier, enveloppes, cartes de visite	-1.794,06		-208,50		-13,34	
Petites fournitures de bureau			-1.144,19		-1.541,33	
Photocopies secrétariat	-345,74		-596,60		-1.179,54	
Photocopies examens		-3.105,33	-182,70	-2.551,99	0,00	-2.790,87
ASSU Assurance incendie	-118,04		-114,63		-111,42	
ASSU Assurance RC exploitation	-330,09	-448,13	-314,37	-429,00	-299,40	-410,82
Honoraires comptable	-3.252,26		-1.200,00		-1.600,00	
Honoraires juriste	-2.503,46					
Frais gestion secrétariat	--		0,00		0,00	
Cotisations professionnelles	-9.416,80	-15.172,52	-5.454,00	-6.654,00	-1.951,00	-3.551,00
Publications légales	-609,84	-609,84	-98,10	-98,10	-94,70	-94,70

Dépenses	2013		2012		2011	
Frais déplacements Belgique						
Frais de représentation			0,00		-45,90	
Frais de déplacements étranger			0,00	0,00	0,00	-45,90
Déplacements CA			-2.411,20		-2.599,26	
Déplacements examens			-140,00		-350,00	
Déplacement Commission admissions	0,00		0,00		-72,00	
Déplacements TJ / LinguaJuris	0,00		-912,32		-1.760,02	
Déplacements FVIB/Unplib			-179,40		-145,10	
Déplacements FIT Europe			-2.046,33		-1.618,68	
Déplacements écoles			0,00		0,00	
Déplacements divers	-6.820,82	-6.820,82	-1.263,42	-6.952,67	-1.153,22	
Congrès FIT	0,00		0,00	0,00	-5.333,95	-13.032,23
Publicité, prix, parrainage	-200,00		-300,00		0,00	
Foires et expositions	0,00		-500,00		0,00	
Abonnements Translato	0,00		-173,20		-163,20	
Frais de relation publiques	0,00		0,00		0,00	
Documentation	0,00		0,00		0,00	
Cadeaux publicitaires	-210,00					
Abonnement collectif Babel	-832,00	-1.242,00	-768,00	-1.741,20	-768,00	-931,20
Correcteurs examens	-2.429,25	-2.429,25	-1.055,00	-1.055,00	-650,00	-650,00
Publication Linguiste	-10.289,86		-6.454,00		-6.744,79	
Publication Annuaire	-5.143,83	-15.433,69	-6.227,14	-12.681,14	-5.584,60	-12.329,39
Frais bancaires soumis à TVA			0,00	0,00	0,00	0,00
Taxes diverses	-274,20	-274,20	0,00	0,00	0,00	0,00
TVA	-189,99					
Charges financières			0,00		0,00	
Intérêts retards de paiement			0,00		0,00	
Frais de banque	-266,65		-374,41		-310,40	
Paiements divers		-456,64	-0,02	-374,43	-0,09	-310,49
Impôts et précompte			0,00	0,00	-186,85	-186,85
Total		-108.903,98		-85.543,85		-87.033,41
Résultat net		-17.408,36		-961,32		-829,33

Soldes bancaires	1/01/2013	1/01/2014	Différence
Compte chèque postal	4.179,75	0	-4.179,75
Compte courant	2.772,05	3.625,38	853,33
Compte d'épargne	35.103,46	21.012,35	-14.091,11
Caisse	0,00		
Solde à disposition en début d'exercice 2014	42.055,26	24.637,73	-17.417,53

Remarque

Le compte fournisseur SRBII (en liquidation) est créancier d'un montant de 2866,63 € en faveur de la CBTI. En raison d'erreurs de facturation de la SRBII, la CBTI estime ne devoir payer que 1916,63 €. Cette somme sera payée lorsque le liquidateur aura marqué son accord sur celle-ci.

Bart Mylemans

9. Contacts avec les instituts de formation

Cette année encore, les contacts avec les instituts de formation ont été nombreux. Vous trouverez ci-dessous une brève description des principaux événements organisés en 2013.

En juin, la CBTI a été à nouveau invitée par la Erasmus Hogeschool Brussel à faire partie du jury chargé de décerner le prix de la meilleure thèse de baccalauréat en linguistique appliquée. Fait nouveau, votre président fut cette année prié de remettre lui-même le prix à la lauréate et de le commenter face à un auditoire rempli de jeunes diplômés. Le prix a été décerné à Thalia De Bella pour sa thèse intitulée « Relaciones Interculturales. Estereotipos Regionales en Espana ».

La Hogeschool Thomas Moore, quant à elle, avait invité la CBTI à participer en tant qu'experte à un avant-projet de recherche visant à étudier la possibilité d'augmenter le rendement des traducteurs et interprètes jurés à l'aide des nouvelles technologies. Cet avant-projet n'ayant toutefois pas reçu les subsides escomptés, il n'a jamais été mis sur les rails.

La CBTI a aussi organisé l'an dernier une conférence pour les étudiants en 2e master de l'ILMH. Nous y avons présenté notre association et avons mis en évidence les différentes facettes du statut et de la vie du traducteur indépendant. Nous avons également souligné l'importance de la spécialisation et avons discuté de la situation spécifique des traducteurs employés.

La vice-présidente a représenté la CBTI à quelques remises de diplômes ainsi qu'à la retraite de Madame Rita Godyns, doyenne de la formation à Gand. Le stage est maintenant obligatoire dans le cadre des formations flamandes ainsi que le cours de « Déontologie et pratique professionnelle ». Anvers et la CBTI travaillent en étroite collaboration à ce propos. Grâce aux nouveaux statuts, tous les étudiants peuvent s'affilier comme membres associés. Cette première prise de contact avec notre association est destinée à les convaincre de l'utilité et de l'importance d'une association professionnelle.

La CBTI a été invitée à faire partie de la commission Enseignement du ministère flamand de l'Enseignement en vue de mettre en œuvre le dossier de qualification professionnelle pour les interprètes. Patrick Rondou et Rita Roggen participent à quatre réunions par an et mettons le dossier au point.

Ludovic Pierard et Rita Roggen

10. Interprètes

La valise Infoport Sennheiser, dont l'acquisition avait été décidée en 2012, a été achetée en février 2013 pour un coût de 6502 € sur 8000 € budgétisés (hors tva). Elle a été louée en 2013 pour un montant total de 1725€ (htva). Si l'on compte l'utilisation qui en a été faite par la CBTI (2 AG + 1 semaine de cours), nous l'avons utilisée en interne pour une valeur de 880€.

Malgré la large publicité qui en a été faite en mailing direct, sur FastInfo, dans Le Linguiste, et lors annonces au cours de nos manifestations, nous déplorons que les membres ne la louent pas davantage, compte tenu de la qualité du matériel et du prix très concurrentiel réservé aux membres.

Une réunion des interprètes a eu lieu le 18 décembre 2013, mais n'a réuni que sept personnes. Cette réunion a permis de présenter les évolutions de la CBTI et l'amélioration des services destinés aux interprètes : assurance en responsabilité civile sur mesure, prix de location avantageux pour la valise infoport, aide juridique de première ligne, formations continues. Ce fut bien sûr l'occasion de discuter du marché de l'interprétation et de son inexorable dégradation. L'objectif premier de la réunion était de constituer la Commission sectorielle des interprètes, conformément aux nouveaux statuts et règlements. Ceci n'a pas été possible par manque de volontaires. La réunion s'est terminée par un repas « à la carte » très convivial.

A l'heure de la rédaction du présent rapport, la préparation bat son plein pour les « Masterclasses – English Interpretation » qui seront données par Marian Reed. Mais compte tenu du nombre réduit de manifestations d'intérêt, ces classes seront sans doute limitées à un groupe sur une semaine.

Le programme comprendra : Advanced interpretation techniques, English fluency: smooth delivery, Pronunciation English conference vocabulary, Prepositional sentences in English, English pitfalls et Practical training in a booth.

Max De Brouwer



Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux membres cités ci-dessous, pour leur engagement envers la CBTI. Tout effort est appréciable, qu'il s'agisse de lancer une idée géniale ou de consacrer de nombreuses heures à la CBTI.

Il s'agit en premier lieu des membres du CA, déjà évoqués à plusieurs reprises :

Patricia Alarcón	Vice-présidente des francophones, s'occupe de l'admission des nouveaux membres et des examens des traducteurs jurés, a noué des contacts avec la Justice à Liège, assure les contacts au sein du réseau franco-espagnol. A présidé la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur.
Rita Roggen	Vice-présidente des néerlandophones, aide Doris Grollmann dans les affaires concernant les traducteurs et interprètes jurés et a repris la vice-présidence de Linguajuris, aide Patricia Alarcon dans l'admission des nouveaux membres, donne des conseils concernant des initiatives en matière de contacts avec les instituts de formation. A participé aux travaux de la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur.
Patrick Rondou	Secrétaire général, a collaboré à la nouvelle mise en page du Linguiste, est responsable du contenu et des interviews, membre du groupe de résonance de la HUB (l'ancienne Vlekho) et soutient des initiatives en faveur des interprètes. A participé aux travaux de la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur. Photographe de service lors d'activités.
Bart Mylemans	Trésorier, s'occupe de la politique du personnel et des obligations légales.
Doris Grollmann	Suit l'évolution du statut des traducteurs et interprètes jurés, soutient le projet de loi relatif aux traducteurs et interprètes jurés, s'efforce par tous les moyens de faire comprendre son importance aux autorités. Suit de très près l'évolution en Europe en sa qualité de membre de liaison de FIT-Europe, contribuera à veiller à ce que les instances européennes se concertent directement avec les traducteurs et interprètes pour les matières les concernant. Entretient des contacts étroits avec la présidence de Lextralingua. Responsable de la commission sectorielle T/I jurés
Zhiguan Qin	Entretient des contacts avec la Chine, y visite nos collègues, organise la foire aux livres et surtout, nous apprend à relativiser nos problèmes en les comparant parfois à la situation en Chine.
Max De Brouwer	S'occupe des interprètes, a instauré l'observatoire du marché de l'interprétariat, collabore avec le secrétaire général à la mise en page du Linguiste, assiste Patricia Alarcón et Rita Roggen pour l'admission des interprètes. A participé aux travaux de la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur. Responsable de la commission sectorielle des interprètes.
Agnès Feltkamp	Gère nos relations avec la FVIB et le Conseil supérieur des Indépendants et des PME. Publie régulièrement des articles dans le Linguiste. Organise régulièrement des formations et met ses huit années de présidence au service du Conseil d'administration.
Renée Jamaer	Prend en charge la mise en place d'une nouvelle assurance RC. Responsable de la commission sectorielle des employés.

Le conseil d'administration est assisté par Nicole Van Oost au secrétariat. Nicole relève de nombreux défis : créer un équilibre entre les missions qui lui parviennent de tous côtés et faire preuve de souplesse lorsqu'elle assiste ses donneurs d'ordre, qui ont chacun leur propre façon de travailler.

Plusieurs membres fournissent une aide régulière au CA :

Isabelle Vereecken	Consacre plusieurs mois par an au rapport annuel.
Wolfgang Hullmann Guido Van de Velde	Aident les nouveaux membres à accéder au FastInfo et veillent au maintien de l'ambiance collégiale sur notre forum.
Geoffroy Destrebecq	Gère l'ensemble du projet de nouveau site Internet pour la CBTI. S'occupe également du contenu du site.
Didier Laquaye	S'occupe du contenu du site avec Geoffroy.
Silvia Brügelmann- Gaspard	Assure les contacts avec le réseau franco-allemand.
Chris Griffin	Assure les contacts avec le réseau franco-anglais.
Edward Haasl	Conseille les membres en matière de pratiques commerciales et de gestion de clients difficiles, entretient des contacts avec Lextralingua.
Els Govaerts	Tient à jour le vade-mecum du traducteur indépendant et participe à l'organisation d'activités dans la province d'Anvers.
Ann De Winne	Aide Karine Roobrouck à conseiller les membres sur le plan juridique.
Martine De Bruyn Magali Flamme Hélène Caruyer	Ont vérifié les comptes de la CBTI en vue de la présentation du rapport financier à l'assemblée générale.
Monique Foret Christine Pagnoulle	Organisent des formations et des séances de recyclage à Liège, informent les étudiants (avec d'autres membres de la CBTI, qui enseignent dans le cadre de la nouvelle formation des traducteurs).
René Haeseryn	Membre honoraire à qui nous demandons encore souvent de nous conseiller judicieusement et qui nous représente à la FIT en sa qualité de rédacteur en chef de Babel et du supplément littéraire de Translatio.
Guy van de Maele Marie- Louise Bouchoms Jean-Bernard Quicheron	Membres honoraires à qui nous demandons encore souvent de nous conseiller judicieusement.
Maja Reimers	A organisé, l'an dernier, avec Els Govaerts, un atelier sur l'établissement de devis.
Karine Roobrouck	Répond de manière experte aux questions juridiques posées sur le FastInfo et fournit des conseils juridiques confidentiels aux membres de la CBTI.
Pascale Pilawski	Nous donne souvent d'excellentes idées concernant des formations intéressantes, traduit ou rédige régulièrement des communiqués de presse ou des messages aux membres.
Mia Vijt	Notre interlocutrice à Anvers pour tout ce qui a trait à l'information des étudiants, en collaboration avec Bart Mylemans.
Dries Debackere	A aidé Agnès Feltkamp au sein du jury chargé de décerner le prix de la meilleure thèse de bachelor à la Erasmus Hogeschool Brussel.
Cathy Van Poucke	Aide à organiser les examens.
Marleen Vanistendael Ingrid Joosens	Ont créé la commission sectorielle chefs de service.
Peter Goessens	A participé activement à la création d'une commission sectorielle chefs de service.

Le pool des traducteurs est un organe important de la CBTI. Effectivement, il convient, à longueur d'année, de traduire des documents à usage interne ou externe. Nous remercions Katleen De Bruyn qui en assure la coordination et, avec elle, tous les traducteurs qui y consacrent du temps : Martine De Bruyn, Katleen De Bruyn, Annemie Wynen, Guido Van de Velde, Serge Withouck, Tanja Van Dooren, Bie Lindemans, Ann De Winne, Fadia Elbouz, Stéphanie Maes, Pascale Pilawski, Laurence Englebert, Didier Laquaye, Françoise Minor, Cathy Van Poucke, Monique Foret, Isabelle Vereecken, Veerle Pattyn, Brigitte Eisenberger, Isobel Mackie, Marianne Lefebvre, Lisa Degen, Patrick Rondou en Yannik Alexandre. Jacques Marlier révisé régulièrement les textes produits par le C.A.

Ludovic Pierard
Président



Membres protecteurs

Brussel Onthaal vzw / Bruxelles-Accueil ASBL
Cellebroersstraat 16 Rue des Alexiens
B-1000 Brussel-Bruxelles
T +32-2-511 27 15
svb.bo@skynet.be / sis.ba@skynet.be
www.sociaalvertaalbureau.be / servicedinterpretariatsocial.be

Erasmus Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
VUB Campus Etterbeek
Pleinlaan 5
B-1050 Brussel
T +32-2-629 10 69
taalkunde@ehb.be - www.ehb.be

Haute Ecole de Bruxelles
Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI)
Rue Joseph Hazard 34
B-1180 Bruxelles
T +32-2-340 12 80
isti@heb.be
www.heb.be

Haute Ecole Francisco Ferrer
Institut Lucien Cooremans - Ecole T.I.
Place Anneessens 11
B-1000 Brussel
T +32-2-551 02 20
heff.cooremans_ti@brunette.brucity.be - www.he-ferrer.eu

Haute Ecole Léonard de Vinci
Institut libre Marie Haps (ILMH)
Rue d'Arlon 11
B-1050 Bruxelles
T +32-2-511 92 92
information@ilmh.be
www.ilmh.be

Artesis Hogeschool Antwerpen
Departement Vertalers en Tolken
Schildersstraat 41
B-2000 Antwerpen
T +32-3-240 19 05
vertalertolk@artesis.be
www.artesis.be

Lessius Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
Sint Andriesstraat 2
B-2000 Antwerpen
T +32-3-206 04 91
sintandries@lessius.eu
www.lessius.eu

Hogeschool Gent
(Associatie Universiteit Gent)
Departement Toegepaste Taalkunde
Groot-Brittanniëlaan 45
B-9000 Gent
T +32-9-224 97 00
veto@hogent.be - www.hogent.be

Université de Mons-Hainaut
Faculté de traduction et d'interprétation
Av. du Champ de Mars 17
B-7000 Mons
T +32-65-37 36 01
secretariat.eii@umh.ac.be
www.umh.ac.be

Hogeschool-Universiteit Brussel
Faculteit Taal & Letterkunde
Campus Koningsstraat 336
B-1030 Brussel
T +32-2-210 12 11
info@hubrussel.be
www.hubrussel.be

Haute Ecole de la Ville de Liège
Catégorie traduction interprétation
Rue Hazinelle 2
B-4000 Liège
www.hel.be

Rapport annuel 2013

édité par la

Chambre belge des traducteurs, interprètes

Association sans but lucratif

Fondée en 1955 - statuts publiés au Moniteur du 14.05.55 (et du 02.02.06)

Siège social

Rue Montoyer 24, B12

B-1000 Bruxelles

T +32-2-513 09 15

F +32-2-513 09 15

info@cbti-bkvt.org

www.cbti-bkvt.org

Membres: admin@cbti-bkvt.org

Public: info@cbti-bkvtf.org

Numéro d'entreprise-TVA: 0407.664.274

Compte ING: 310-0463867-02 (IBAN BE32 3100 4638 6702 – BIC BBRUBEBB)

Editrice responsable: Isabelle Vereecken

La CBTI ne pourra pas être tenue responsable d'erreurs, d'omissions ou de suites juridiques en découlant.

© BKVT-CBTI 2014